

L'INITIATIVE DE L'AFRIQUE SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES



Exécution du budget approuvé (Juin 2017-Juillet 2018)

Ce rapport présente un bref aperçu des sujets relatifs à l'exécution du budget approuvé pour la période allant de juillet 2017 à juin 2018.

Contractualisation du personnel de l'IDU

Suite à l'approbation, lors de la cinquième réunion du Conseil d'administration, du plan de travail annuel du budget pour la période de juillet 2017 à juin 2018, l'IDU a concentré ses efforts sur l'embauche immédiate de son personnel.

Directeur par intérim

La BAD, en tant que fiduciaire de l'AREI, a été chargée lors de la cinquième réunion (Addis-Abeba, 27 janvier 2018) du Conseil d'Administration de finaliser la contractualisation du directeur par intérim en priorité et ce ; au même niveau de rémunération que son prédécesseur. Après négociations avec la Banque conformément aux révisions du contrat, convenus lors de la réunion des experts techniques tenue à Conakry du 16 au 18 décembre 2017, la version finale du contrat a été signée le 25 février 2018.

Coordination et axes de travail prioritaires

Les efforts pour recruter le personnel essentiel, à court et moyen terme, pour mener à bien le travail sur la coordination et les axes de travail prioritaires ont été initiés après la signature du contrat du directeur par intérim. Suite à de nombreux échanges avec la BAD, le contrat de M. Niclas Hällström a été finalisé le 2 mai et celui du Pr. Lawrence Agbemabiese le 23 mai.

M. Vivek Mittal, un spécialiste du financement et des investissements dans les énergies renouvelables, a été contracté le 17 mai, pour accélérer le développement du portefeuille des programmes et projets en cours.

Service administratif

Suite à l'ouverture du poste et la conclusion du processus de sélection, Mme Caroline Sipalla a été recruté le 31 mai pour servir de premier personnel de soutien administratif pour AREI.

La passation de marchés pour les services de traduction et le soutien à la gestion d'événements est toujours en cours.

Remboursement des dépenses engagées 2017-18

Suite à la démission du premier Directeur par intérim Pr. Youba Sokona, le Conseil a nommé comme successeur l'Ambassadeur Seyni Nafu lors de sa troisième réunion du 2 juillet 2017. Il lui a notamment été demandé de préparer un budget à court terme pour la période immédiate jusqu'à la prochaine réunion du Conseil prévue pour septembre 2017, où l'adoption de l'Instrument de gouvernance et l'approbation du budget régulier aurait pu être acté. Le budget à court terme juillet-septembre devait couvrir les honoraires des consultants de l'IDU (Niclas Hällström et Yaw Osafo), les coûts associés à la

réunion du Conseil de New York, ceux de la réunion des experts techniques à Conakry en septembre 2017 (pris en charge par la Guinée) et les coûts de traduction et de communication.

Le 22 septembre, lors de sa troisième réunion à New York, le Conseil a décidé de retarder l'approbation formelle du budget en instruisant les experts techniques de l'examiner lors de leur prochaine réunion sur la gouvernance (tenue à Conakry en décembre 2017). La réunion des experts a convenu d'un budget légèrement ajusté qui fut présenté à la cinquième réunion du Conseil pour approbation finale en même temps que l'instrument de gouvernance finalisé. Ce budget de 12 mois, formellement approuvé à Addis-Abeba lors de la cinquième réunion du Conseil le 27 janvier 2018, couvre la période de juillet 2017 à juin 2018, et par conséquent inclut les dépenses encourues non encore payées.

Lors de sa réunion du 27 janvier 2018, le Conseil d'administration a chargé la Banque Africaine de Développement, en tant qu'hôte de l'IDU et fiduciaire de l'AREI, d'accélérer le remboursement des dépenses déjà engagées et des paiements dus ; comprenant la rémunération du directeur par intérim, celle des consultants de l'IDU, les coûts liés aux réunions et d'autres activités conformément au budget approuvé. Ces paiements, à ce jour, n'ont pas été effectués.

Prorogation du budget jusqu'au 31 décembre 2018

En raison des retards de recrutement du personnel essentiel de l'IDU, des reports des consultations régionales et des difficultés à engager des consultants à court terme ; une part considérable du budget approuvé n'a pas été dépensé. Il est donc recommandé que le Conseil d'Administration, lors de cette sixième réunion du 1er juillet, prolonge le budget déjà approuvé jusqu'au 31 décembre 2018.

Il convient également de noter que le rapport financier (jusqu'au 31 décembre 2017), présenté par la BAD, indiquait que les dépenses encourues par l'AREI s'élevaient à un montant de 399 151 USD, pour lesquels elle attend un remboursement. Ce montant inclut les honoraires des trois consultants de l'IDU recrutés par Pr. Sokona en 2017. Après échanges avec ces consultants, ces derniers affirment n'avoir été payés que pour les périodes pour lesquelles ils ont facturé la BAD; notamment 3, 5 et 6 mois respectivement, soit un montant de 49 092 USD de moins en coûts encourus.